

Lettre ouverte au Président de la République

Objet: La France passera-t-elle de la parole aux actes et adoptera-t-elle une véritable protection ?

Le 5 février 2025

Monsieur le Président,

Alors que la France s'apprête à accueillir la Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC) à Nice en juin prochain, l'attention du monde se tourne vers vous, non seulement en tant que dirigeant de la deuxième puissance maritime mondiale, mais aussi eu égard au rôle de champion mondial des océans que vous pourriez prendre.

Lors de l'UNOC 2022, vous avez annoncé la position de la France contre l'exploitation minière des grands fonds marins. Depuis, la France est également devenue le premier État membre de l'Union européenne à ratifier le traité sur la haute mer. Cependant, cet engagement en faveur de la protection de la haute mer et des grands fonds marins a jusqu'à présent été entaché par l'état des mers et des aires marines protégées françaises. Il faut maintenant aller au-delà des mots et agir, pour l'océan, pour l'avenir de la pêche, pour le climat et pour notre avenir.

En tant que membres de la campagne « [Protect Our Catch: La Voix de l'Océan](#) », composée de BLOOM, Blue Marine Foundation, Empesca't, Environmental Justice Foundation, Oceana, Only One, Seas At Risk et Tara Ocean Foundation, ainsi que de représentants de la pêche artisanale à travers l'Europe, nous vous demandons de faire en sorte qu'au moins 10% des eaux françaises soient conformes aux normes de protection stricte de l'IUCN et d'éliminer les activités destructrices telles que le chalutage de fond de toutes les aires marines protégées (AMP) françaises. De telles mesures sont essentielles si la France veut maintenir une flotte de pêche durable, saine et florissante qui crée des emplois et soutient les communautés locales, qui contribue à la lutte contre le changement climatique et favorise la consommation locale et la sécurité alimentaire.

Collectivement, nos organisations et nos représentants cumulent plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le domaine de la santé et de la prospérité des océans. Ils allient expertise scientifique, défense des intérêts de la population, pêche durable et leadership politique pour préserver la biodiversité marine, lutter contre le changement climatique et soutenir la sécurité alimentaire durable.

Des méthodes de pêche destructrices continuent d'être utilisées dans les aires marines protégées (AMP) françaises, ce qui porte atteinte à l'intégrité de ces sanctuaires, qui a des répercussions négatives sur les communautés de pêcheurs locales et nuit à l'image de la France en tant que gardienne des océans.

¹ Guidelines for Applying Protected Area Management Categories, IUCN

Malgré le plan d'action de l'UE qui enjoint aux États membres d'élaborer des feuilles de route nationales pour éliminer progressivement le chalutage de fond dans les AMP d'ici à la fin de 2024, la France n'a pas encore réalisé de progrès significatifs. Les méthodes de pêche destructrices font des ravages dans les écosystèmes marins : dévastant la biodiversité, surexploitant les réserves de poissons et détruisant les habitats vitaux des fonds marins. Le chalutage de fond contribue aux émissions de gaz à effet de serre en perturbant les sédiments marins riches en carbone et dépend des contribuables pour subventionner ces méthodes à haute consommation de carburant.

Au-delà des dommages environnementaux, le chalutage de fond et d'autres pratiques de pêche destructrices nuisent aux petits pêcheurs français et aux communautés côtières, exacerbant les inégalités et l'instabilité économique.

Le fait de favoriser la pêche à grande échelle suggère que la France attribue la priorité aux acteurs industriels qui pêchent à outrance pour le profit et l'exportation, plutôt qu'aux petits pêcheurs français qui travaillent pour la distribution locale, la consommation nationale et la communauté.

La réalité urgente de la crise des océans exige une action décisive et commande que la France joigne le geste à la parole. En tant que pays hôte de l'UNOC, la France a une occasion unique de combler le fossé entre la rhétorique et l'action, en se positionnant comme un pionnier en matière de politique marine et en renforçant son leadership, au niveau national et sur la scène internationale. Les décisions prises au cours des cinq prochains mois définiront votre héritage pour des générations.

Nous vous exhortons à saisir cette opportunité en annonçant :

1. Une protection stricte, conforme à la norme de l'IUCN, pour au moins 10% des eaux françaises.

Cette action s'alignerait sur les objectifs mondiaux du 30x30 et démontrerait que la France prend des mesures significatives pour sauvegarder la biodiversité dans sa vaste Zone Économique Exclusive.

2. L'interdiction des méthodes de pêche destructrices telles que le chalutage de fond dans les AMP françaises

Les méthodes de pêche destructrices telles que le chalutage de fond pratiquées dans les AMP françaises sont incompatibles avec la législation européenne en vigueur et nuisent à l'efficacité des AMP françaises. L'interdiction de ces pratiques destructrices créerait un précédent fort que le reste de l'Europe pourrait suivre, garantissant ainsi que les AMP remplissent l'objectif pour lequel elles ont été créées.

En tirant parti de ces mécanismes, la France garantira une véritable protection dans ses AMP nationales et la protection de 10 % de ses eaux. Cela permettra non seulement à la France de respecter ses engagements internationaux, mais aussi d'obtenir des avantages nationaux tangibles en sauvegardant la biodiversité, en renforçant la résilience des écosystèmes marins et



en créant des opportunités économiques durables. La protection de ces eaux permettrait de soutenir les moyens de subsistance des petits pêcheurs, de renforcer les économies côtières et d'assurer la sécurité alimentaire à long terme de la France, tout en réduisant les inégalités et la dépendance excessive à l'égard des pratiques de pêche Industrielle.

Monsieur le Président, nous en appelons à votre vision, à votre leadership et à votre appréciation des investissements à long terme en France par rapport aux gains à court terme, pour faire en sorte que l'UNOC 2025 devienne un moment décisif pour l'océan européen et pour l'héritage environnemental de la France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

